

Chiffres clefs de la CIVS – novembre 2014

Traitement des dossiers de la date de création de la CIVS au 30 novembre 2014

| | |
|--|---|
| Nombre de formulaires enregistrés par la CIVS | 28 810 dossiers dont 9 648 requêtes bancaires |
| Nombre de décisions adoptées par le Collège délibérant et le Président statuant seul | 33 844 Ce chiffre se décompose comme suit : ▶ 21 184 recommandations adoptées au titre des spoliations matérielles (pillages d'appartements ou d'ateliers, bijoux, œuvres d'art, etc.) ▶ 12 211 recommandations adoptées au titre des spoliations bancaires (comptes bancaires bloqués) ▶ 449 autres décisions (renvois, acte de désistement) |

Accueil et renseignement des requérants pour le mois de novembre 2014 uniquement

| | |
|--|-------------|
| Appels traités par le standard de la CIVS et la cellule d'écoute et de renseignement téléphoniques | 147 |
| Pages vues sur le site civs.gouv.fr | 4070 |
| Demande de renseignement traitée par courriel via le site | 1 |